Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

unité

Conseil central
du Montréal
métropolitain–CSN

Mai 2016
volume 30
numéro 4

ON A LE QUÉBEC À CŒUR

MAI

Conseil central du Montréal métropolitain CSN
unité
L'organe officiel
du Conseil central du Montréal
métropolitain–CSN
est publié à 2 800 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178

Responsable :
Suzanne Audette

Coordination et rédaction :
Emmanuelle Proulx

Conception graphique :
Jean Gladu

Montage : Hélène Gauthier

Correction des textes :
Michèle Delsemme

Photographies : Mireille Bénard, Pierre-Luc Bilodeau, Philippe de Grosbois, Michèle Delsemme, Hélène Gauthier, Michel Giroux, Louis-Serge Houle, Dave Parent et Emmanuelle Proulx

Illustrations : Rachel Desjardins et Upperkut

Impression : Accent Impression

Distribution : CSN
1601, De Lorimier, Montréal
H2K 4M5

Pour abonnement :
helene.gauthier@csn.qc.ca
Téléphone : 514 598-2021
Télécopieur : 514 598-2020

À l'agenda

Mai

4
Assemblée générale

2-3-4 (complet)
Exécutif syndical I

5-6
Délégué-e syndical

9-10-11
Work Related Accidents and Diseases

12
Secrétariat

13
Comité de surveillance

16-17
Initiation à la santé sécurité du travail

18-19
Trésorerie

24-25-26
Exécutif syndical II

27 (complet)
SGS logiciel de trésorerie

30-31
Information dans notre syndicat

coup d'œil sur l'assemblée

L'insalubrité dans les milieux de travail

À l'assemblée d'avril, la présidente du conseil central, Dominique Daigneault, a salué le règlement intervenu entre le syndicat CSN et Newrest-Servair, une multinationale française spécialisée dans la confection de repas pour compagnies aériennes, dont la division montréalaise compte une centaine d'employé-es (page 6). Elle a aussi parlé des profs de l'UQAM qui, le 5 avril, ont rejeté la dernière offre de l'administration qualifiée de nettement insuffisante. Lors d'un vote à très forte majorité, le corps professoral a exigé la démission du recteur Robert Proulx. On craint pour la mission universitaire de l'institution.

Ensuite, **Nancy Truchon**, membre du Syndicat des technicien-nes et des professionnel-les de la santé et des services sociaux du Québec et travailleuse à la direction de la santé publique, a fait état des problèmes de moisissures dans l'édifice où elle travaille, situé au 1301, Sherbrooke Est, à Montréal. Propriété de la Ville de Montréal, le pavillon Lafontaine héberge aussi une garderie et des employé-es de l'arrondissement. C'est environ 300 personnes au total. Depuis le verglas de 1998, des infiltrations d'eau ont abîmé l'édifice, maintenant contaminé de moisissures, ce qui a été confirmé par des firmes externes. Les polluants causent des problèmes de santé aux employé-es, notamment des migraines, des sinusites et des maladies pulmonaires. La Ville a entrepris des travaux de rénovation, a expliqué Isabelle Ménard, du Service des relations de travail de la CSN, mais les problèmes s'accentuent puisque de nouvelles sections contaminées sont ainsi exposées. Le syndicat a demandé que le personnel soit relocalisé dans l'édifice de l'ancienne agence de santé, situé à proximité et comptant des centaines de bureaux libres. C'est l'inverse qui s'est produit : des employé-es de l'agence ont plutôt été transférés au pavillon Lafontaine. « Ironique que la santé publique, qui œuvre à éliminer les dangers pour la santé dans les établissements, soit aussi peu soucieuse de son propre personnel » a conclu madame Truchon.

Le président de la CSN–Construction, **Pierre Brassard**, a informé l'assemblée de la tenue de la période de maraudage dans le secteur de la construction, du 1er au 30 mai. Cinq organisations syndicales sont au jeu. Insistant sur le fait que cette phase est cruciale pour son organisation, monsieur Brassard a invité les délégué-es en contact avec des travailleuses et des travailleurs de la construction, à les encourager à joindre la CSN-Construction lors du maraudage.

Puis, **Mélanie Gauvin**, de l'organisme Au bas de l'échelle, et **Patrick St-Pierre**, du comité droit au travail,

ont présenté la campagne pour une hausse du salaire minimum à 15 $ l'heure. Madame Gauvin estime qu'une augmentation du salaire minimum peut toucher jusqu'à 20 % de l'ensemble des personnes salariées au Québec. « C'est déterminant dans l'atteinte de l'équité salariale, puisque les femmes sont surreprésentées dans les emplois précaires. » Les personnes au salaire minimum travaillent 25 heures par semaine, en moyenne. Il est difficile, voire impossible, de vivre décemment dans de telles conditions.

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN regroupe près de 100 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de près de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Nord-du-Québec.

Conseil central du Montréal métropolitain–CSN
www.ccmm-csn.qc.ca

Les budgets des libéraux

Suzanne Audette
2e vice-présidente et secrétaire générale par intérim du CCMM–CSN

Il y a déjà quelques semaines, nous assistions aux dépôts des budgets fédéral et provincial. Difficile d'en dresser un portrait exhaustif, mais comparons-les un peu!

Dans un premier temps, attardons-nous à celui du gouvernement Couillard, dévoilé le 17 mars. En grande pompe, on nous a annoncé une augmentation des budgets dans l'éducation et les services sociaux de 3 % et de 2 % respectivement. Or depuis 2014, les programmes publics ont fait l'objet de coupes de 4 milliards $. Cette hausse annoncée ne sera même pas suffisante pour couvrir l'ensemble des dépenses sans cesse grandissantes (si on tient compte de celles liées au coût de la vie et à l'augmentation de la population) et réparer les torts causés par les compressions des deux dernières années. Si on peut se réjouir de l'abolition de la taxe santé, qu'adviendra-t-il de toutes les mesures de tarification à venir, dont celles des frais accessoires? Paul et Pierre passent leur temps à échanger leurs habits. Est-ce Pierre ou Paul qui se retrouve déshabillé? On en perd notre latin!

Les entreprises verront leurs tarifs d'hydroélectricité baisser alors que la population continue de payer le plein prix, et ce, à des coûts nettement supérieurs à ceux de la vie! Les entreprises connaîtront également de multiples mesures allégeant leur fardeau fiscal et, par conséquent, l'État se verra privé d'importants revenus.

Pendant ce temps, on procède à des coupes à l'aide sociale, on affaiblit le programme AccèsLogis et seulement 750 logements sociaux seront construits, ce qui est insuffisant pour répondre aux besoins des ménages qui font face à de graves problèmes de logement. Et bien sûr, l'ensemble des groupes communautaires recevra des miettes alors que le gouvernement accumule des surplus dont il ne se vante pas. Pour 2016-2017, ils sont de l'ordre de 2 milliards $ et atteindront 2,5 milliards $ l'an prochain. Ces surplus se retrouvent dans le fonds des générations plutôt que d'être investis dans les différents programmes.

Encore une fois, on fait le choix de privilégier le privé au détriment du secteur public et il y a fort à parier que la population continuera d'en faire les frais. Si on résume l'ensemble de l'œuvre : ce sont encore les moins nantis qui écopent pendant que les riches sont morts de rire!

Au fédéral

Regardons maintenant le budget du gouvernement Trudeau, rendu public le 22 mars. Nous pouvons dire d'emblée qu'ici nous ne faisons pas face aux mêmes obsessions de rigueur budgétaire!

La seule promesse que ce gouvernement n'aura pas tenue sera celle d'étaler le déficit sur deux ans de plus avant un retour à l'équilibre budgétaire et d'en tripler le montant. Des milliards seront alloués aux familles, aux Autochtones et aux infrastructures. Ce gouvernement avait promis à la classe moyenne un allègement de son fardeau fiscal, mais plusieurs lui reprochent de favoriser une classe moyenne sélecte. Plusieurs familles verront leurs allocations augmenter, mais les plus démunies d'entre elles ne verront pas leur sort s'améliorer.

À l'assurance-emploi, le délai de carence est réduit à une semaine tandis qu'on abolit la règle des 910 heures pour les nouveaux prestataires. Quelques timides investissements seront versés pour les technologies vertes tandis que Radio-Canada recevra 675 millions $ supplémentaires sur une période de cinq ans.

Bien sûr, ce budget est encore loin de réduire les inégalités sociales, mais il aura le mérite de ne pas s'en tenir à une rigueur *austéritaire*.

Les libéraux, qu'ils soient du provincial ou du fédéral, n'ont en commun que le nom de leur parti. Nous pouvons nous réjouir de voir les libéraux de Trudeau rompre avec le régime minceur de Harper! Une chose est certaine : si nous voulons bâtir une société plus juste et à notre image, des efforts considérables devront se faire pour enrayer l'évasion fiscale qui nous privent de revenus substantiels. Au lendemain du scandale des « Panama papers », nous comptons bien poursuivre notre lutte en ce sens parce que de l'argent, il y en a, et on sait où le chercher!

Accusé de violences économiques envers les femmes

Couillard coupable !

« Les politiques d'austérité discriminent les femmes et les pénalisent de manière systémique. Ces politiques génèrent d'importants reculs de la condition féminine, en entravant la capacité des femmes à réaliser leurs droits économiques, sociaux et culturels ». C'est ce qui ressort d'une vaste enquête provinciale[1] effectuée auprès de 500 femmes par L'R des centres de femmes du Québec. Le rapport démontre une amplification des discriminations systémiques à l'égard des femmes. Par exemple, plus de 18 % des femmes consultées sont affectées par l'augmentation du prix de l'hydroélectricité, tandis que 15 % doivent diminuer la qualité et la quantité de nourriture en raison des coûts des aliments. Dans 47 % des cas, les femmes subissent une diminution de l'accessibilité aux services publics alors que 27 % d'entre elles vivent les impacts directs de la diminution des ressources dans les services destinés aux enfants. L'étude conclut que les femmes vivent « plusieurs reculs graves, allant de la satisfaction des besoins de base à l'accessibilité aux services publics, notamment les services de garde pour enfants et les services de soutien pour les personnes en perte d'autonomie. Leur santé physique et mentale est affectée, leur autonomie économique, diminuée ».

L'R a lancé, le 4 avril, « une semaine d'actions tannantes, de visibilité et de sensibilisation » pour revendiquer un arrêt des mesures d'austérité, qui constituent, pour le regroupement, une forme de violence économique à l'endroit des femmes.

➲ **www.rcentres.qc.ca**

[1] *Reculs des conditions de vie des femmes au Québec en 2015,* L'R des centres de femmes du Québec, 3 avril 2016.

Forum social mondial de 2016

C'est à Montréal que ça se passe !

Des dizaines de milliers de personnes sont attendues au Forum social mondial (FSM) de Montréal, du 9 au 14 août. Le FSM de 2016 est une première occasion de participer massivement à un tel événement dans un pays du nord. Lieu de convergences pour l'action des mouvements sociaux, plusieurs conférences et ateliers y sont proposés. La majorité des organisations syndicales souhaitent offrir un lieu de discussions et de coordination des différentes activités reliées au monde du travail. Sous le thème du quartier ouvrier, des dizaines d'ateliers traiteront des luttes ouvrières dans plusieurs pays. C'est une opportunité unique de réfléchir collectivement et de partager nos expériences de luttes sociales et syndicales. Un espace permettra aussi de discuter des enjeux en éducation. Vous pouvez vous inscrire en ligne.

Vivement des états généraux

Ces dernières années, la CSN, la CSQ, la FTQ et le SFPQ se sont engagés à tenir des états généraux sur le syndicalisme. Le Comité intersyndical du Montréal métropolitain, lequel regroupe la majorité des organisations syndicales présentes sur le territoire de Montréal et de Laval, a décidé de prendre les devants et d'organiser une série d'activités ayant pour but de faire le bilan de notre action syndicale et de repenser et organiser notre action pour l'avenir. Le 7 avril, le lancement des états généraux a permis de réunir une soixantaine de personnes pour réfléchir aux différentes formes que peuvent prendre ceux-ci. Cybel Richer-Boivin, de la Fédération des femmes du Québec, a relaté l'expérience des États généraux de l'action et de l'analyse féministes de 2012 et André Leclerc, militant de la FTQ, a présenté les différentes expériences de réflexions sur l'action syndicale. Prochain rendez-vous : le 5 mai au Centre St-Pierre à 19 h. Les états généraux de Montréal et de Laval se poursuivront jusqu'en février 2017. Les activités du Forum social mondial seront aussi des moments importants dans cette réflexion importante et nécessaire. Un bulletin des états généraux sera aussi diffusé largement.

Mireille Bénard
Conseillère syndicale

➲ **fsm2016.org/participer/sinscrire**

Assemblée publique du conseil central

La privatisation tranquille

Plus de quatre décennies après la mise en place d'un régime public d'assurance maladie par le gouvernement Bourassa, le réseau de la santé et des services sociaux subit des attaques en règle : transfert des ressources spécialisées des CLSC vers les groupes de médecine familiale, PPP, frais accessoires, loi 10, structures mammouth (CISSS et CIUSSS), compressions, etc. Difficile, dans ce contexte, de suivre les divers bouleversements que connaît le réseau.

La privatisation tranquille du réseau de la santé et des services sociaux
Le mercredi 27 avril, à 19 h, au Centre St-Pierre
Avec Anne Pineau, de la CSN et Dre Saïdeh Khadir, de Médecins québécois pour le régime public

36e congrès du conseil central

Luttes sociales, engagement central !

mot de la présidente

Dominique Daigneault
Conseil central du Montréal métropolitain–CSN

C'est le thème qui a été choisi pour le 36e congrès du conseil central qui se tiendra du 6 au 10 juin, au Palais des congrès de Montréal. Depuis sa fondation en 1920, le conseil central s'est résolument engagé dans une multitude de luttes pour l'amélioration des conditions de vie et de travail et pour la justice sociale. Le dernier mandat n'a pas fait exception, au contraire. Nous avons été de tous les combats syndicaux et avons participé activement à construire la mobilisation contre les politiques d'austérité du gouvernement Couillard.

Le congrès est le point culminant de la vie démocratique du conseil central. Il sert à adopter les grandes orientations qui guideront ses priorités pour le prochain mandat. Les enjeux actuels en matière de luttes syndicales et sociales sont cruciaux. Le mouvement syndical doit savoir relever les défis qui se présentent à lui et c'est bien ce que nous comptons faire ! Les syndicats présents au congrès auront l'occasion de débattre de propositions visant à relever ces défis. D'abord, comment poursuivre notre lutte contre les politiques d'austérité qui saccagent des acquis de grande valeur comme le réseau des services de garde éducatifs, qui massacrent les services publics et les programmes sociaux et qui réorganisent l'État afin qu'il réponde d'abord et avant tout aux besoins de la classe dominante ? Comment remettre à l'avant-plan un projet de société inspirant ? Et en ce sens, quelles alternatives socioéconomiques devrait-on promouvoir pour contribuer au développement durable de Montréal, de Laval et du Grand Nord ? Aussi, nous faisons le constat que les inégalités sociales ne cessent de croître. Il est hors de question de rester les bras croisés : nous devons organiser une riposte pour contrer cette tendance. À cet égard, nous explorerons quelques pistes de solution à mettre de l'avant. Par exemple, en priorisant la lutte aux paradis fiscaux tout en appuyant les travailleuses et les travailleurs de partout en Amérique du Nord qui revendiquent une hausse du salaire minimum à 15 $ l'heure. La syndicalisation est l'un des outils les plus efficaces pour lutter contre les inégalités sociales et retiendra également l'attention du congrès.

Ces sujets vous intéressent ? Tant mieux ! Il est important d'y être en grand nombre. Le conseil central représente près de 400 syndicats à Montréal, à Laval et dans le Grand Nord, dont les membres proviennent de tous les secteurs. Il est important que cette diversité soit bien représentée lors du congrès et que chaque syndicat sente qu'il a pleinement sa place dans la détermination des grandes orientations du conseil central. Alors inscrivez-vous et participez à ce forum démocratique si essentiel pour faire du conseil central ce qu'il est : une organisation syndicale mobilisée qui sait se tenir debout. Au conseil central, les luttes sociales sont un engagement central !

Ententes de principe à la RIO

Quelle classe !

Assemblée syndicale d'information du STT de la RIO, le 6 avril.

Les employé-es de la Régie des installations olympiques (RIO) peuvent crier victoire ! Les trois syndicats affiliés à la CSN ont fait des gains exceptionnels lors de la toute récente négociation. On a ainsi réussi à obtenir une refonte complète de la structure salariale, laquelle permet aux quelque 150 employé-es de métier, de bureaux et professionnel-les d'être enfin reconnus à leur juste valeur. C'était d'ailleurs l'enjeu principal de cette négociation puisque lors de négos précédentes, la RIO avait accepté, par lettre d'entente, de revoir la classification des emplois. C'est donc chose faite ! Au moment de mettre sous presse, il restait toutefois une dernière étape cruciale : la ratification du règlement par le Conseil du trésor, puisqu'à titre d'organisme gouvernemental, la RIO est partie prenante de la négociation du secteur public. Les trois syndicats affiliés à la CSN font donc partie du Front commun. Ce faisant, leurs membres bénéficient également des ententes conclues avec le gouvernement. C'est donc après la ratification du Conseil du trésor que les membres pourront voter sur ces ententes.

Au stade de la reconnaissance !

Résolus à obtenir coûte que coûte la reconnaissance de leur travail, les syndiqué-es se sont dotés d'un mandat de grève vers la mi-mars. Brandissant la menace de le mettre à exécution en vue de la première journée de baseball au stade olympique, le

1er avril, les syndicats ont utilisé leur rapport de force pour contraindre la RIO à répondre aux attentes des employé-es.

S'il nous est impossible de préciser la hauteur du règlement, étant donné que le Conseil du trésor doit apposer sa signature au nouveau contrat de travail, nous pouvons toutefois affirmer que l'exercice de reclassement des emplois permet des bonifications salariales considérables pour certains corps de métier, des améliorations majeures qui s'ajoutent aux divers gains obtenus à la table centrale du Front commun. Il importe de préciser que ces emplois étaient sous-évalués, et ce, depuis de nombreuses années.

Si le Conseil du trésor entérine ce règlement, on pourrait affirmer qu'il s'agit d'une entente historique pour les syndiqué-es de la RIO. En ces temps généralement très sombres, voilà une issue qu'il faut pleinement apprécier !

Emmanuelle Proulx
Conseillère syndicale

Une première convention CSN chez Newrest

La lutte rapporte

La grève du 18 mars aura permis aux employé-es de Newrest-Servair d'arracher un règlement satisfaisant.

Dans la dernière édition de l'*Unité*, nous relations la lutte menée par les les travailleuses et travailleurs de Newrest-Servair Montréal pour obtenir une première convention collective CSN. Eh bien, c'est réglé !

Après la tenue d'une journée de grève, à la mi-mars, suivie de l'annonce de la recherche d'un mandat de grève de cinq jours supplémentaires, le syndicat a réussi à arracher une entente de principe à l'employeur. Précisons qu'à maintes reprises, ce dernier a fait fi du Code du travail et des principes minimum de négociation, en plus d'adopter une attitude méprisante et dépourvue de respect à l'égard des employé-es. Le nouveau contrat de travail permet un rattrapage salarial et des augmentations salariales de 2,8 % par année sur trois ans. On note aussi plusieurs autres améliorations au niveau des conditions de travail. Cette conclusion satisfaisante est le fruit de la détermination du comité de négociation et de la mobilisation exemplaire des membres. La preuve qu'on peut faire reculer une multinationale et faire échec au modèle de gestion basé sur l'exploitation d'une main-d'œuvre bon marché qui s'appuie sur un fort taux de roulement, ce qui entretient une continuelle précarité.

Dominique Dodier
Conseiller syndical

Fête internationale des travailleuses et des travailleurs

Les services de garde éducatifs, la santé, l'éducation, les groupes communautaires, l'aide sociale, voilà quelques-unes des cibles d'attaque du gouvernement Couillard depuis son élection, et c'est pourquoi la Coalition du 1er mai, pour la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, lance un véritable cri du cœur : venez marcher massivement à nos côtés à la manifestation, le dimanche 1er mai!

À Montréal, le rassemblement aura lieu au parc La Fontaine, à l'angle de Rachel et Parc-La Fontaine : départ de la manifestation à 13 h. Le cortège empruntera l'avenue du Mont-Royal jusqu'au parc Jeanne-Mance. On souhaite donner toute la place aux syndicats qui vivent des conflits de travail, que ce soit une grève, un lock-out ou une fermeture et offrir notre solidarité aux travailleuses et travailleurs en lutte.

Les politiques néolibérales détériorent le tissu social depuis des décennies. Le retrait de l'État, la privatisation des services publics, l'effritement des programmes sociaux et l'accroissement des inégalités, c'est assez! La manifestation du 1er mai, c'est l'occasion de crier notre colère contre un gouvernement sans cœur. Mobilisons-nous contre l'entreprise de destruction de l'État social!

Actions dérangeantes

Des actions de perturbation se tiendront dans plusieurs régions du Québec le vendredi 29 avril. Cible : l'évasion fiscale! À Montréal, départ à midi de la manif-action à la place Jean-Paul Riopelle (métro Place-d'Armes). Cette journée nationale d'actions pour un réinvestissement massif dans les programmes sociaux et les services publics est une initiative de la Coalition Main rouge.

Renouvellement de la convention des chargé-es de cours

L'UQAM a besoin de nous!

En ce moment, à l'UQAM, le corps enseignant des chargé-es de cours dispense plus de 60 % des cours. Avec ses 2100 membres au statut précaire, le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ) tente actuellement de renouveler sa convention collective échue depuis le 31 décembre 2014. Et le SCCUQ compte profiter de cette occasion pour obtenir de l'employeur l'affirmation de notre statut d'enseignants à part entière ainsi que la valorisastion de notre rôle, si essentiel pour le rayonnement de cette université.

Afin d'assurer la pérennité d'un enseignement de qualité, le SCCUQ exige l'instauration d'un processus équitable de reconnaissance des compétences de ses membres. Le syndicat veut aussi obtenir un droit de vote aux comités de programme ainsi qu'un droit de regard sur l'établissement de la moyenne cible (taille des groupes-cours). Pour contrer la précarité, le syndicat souhaite la stabilisation de l'emploi, l'affichage sur une base annuelle des charges de cours et une rémunération équivalente à celle des collègues des autres universités du réseau de l'UQ.

Déposé en juin 2015, le projet de convention a commencé à être discuté à l'automne. Après une quinzaine de séances de négociation, l'UQAM a rejeté presque toutes les demandes concernant une plus grande reconnaissance institutionnelle, la consolidation du bassin, un processus plus transparent d'attribution des charges de cours ainsi que davantage d'équité en matière de rémunération.

Comme la partie patronale a opposé une fin de non-recevoir aux demandes syndicales, le SCCUQ a entrepris de consolider sa structure syndicale : le syndicat a ainsi adopté un solide plan de travail, incluant une formation sur la mobilisation pour les délégué-es.

Action pour un réinvestissement en éducation, le 15 février, avec Marie Blais, présidente du SCCUQ.

En parallèle à sa négociation, le SCCUQ bataille aux côtés des autres syndicats de l'UQAM contre les compressions budgétaires qu'impose la direction avec un zèle délirant. Par exemple, alors que la masse salariale des chargé-es de cours s'est établie à 43 millions $ l'an dernier, le CA de l'UQAM vient d'octroyer un contrat de sécurité à la firme Garda World de 50 millions $ pour les cinq à sept prochaines années!

La lutte des chargé-es de cours contribue à défendre l'UQAM en tant qu'université publique, démocratique et accessible.

Richard Bousquet
SCCUQ

www.sccuq.org

Centre de réadaptation Lucie-Bruneau

Menacé d'une fusion

À l'assemblée générale du 22 mars, des membres déterminés du STEPSQ-FP de Lucie-Bruneau ont posé dans la bonne humeur.

L'idéologie qui soutient que plus l'établissement est gros, mieux c'est pour la dispense des soins à la population risque de faire une nouvelle victime. En effet, dans la foulée de la loi 10, le CA du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal jongle avec le projet de regrouper, au site de l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal (IRGLM), l'Institut Raymond-Dewar ainsi qu'une partie des programmes du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau. Ce sont ses programmes de réadaptation locomoteurs que ce dernier établissement pourrait voir migrer vers l'ouest de la ville. Et l'emplacement du centre est un enjeu majeur, car les usagers viennent surtout de l'est et seraient assurément mal desservis par ce déménagement.

En effet, on concevra aisément que ce type de clientèle est à mobilité plus que réduite. Souffrance et fatigue sont donc au rendez-vous lors des déplacements. D'ailleurs, signe indubitable que ce déménagement sera néfaste pour l'accessibilité et la persévérance des patients, la présidente du comité des usagers a déjà mis en ligne une pétition pour s'y opposer sur le site Internet de l'Assemblée nationale. Lucie-Bruneau est d'ailleurs le seul centre de réadaptation physique de l'est de Montréal. Ses installations et ses équipements, dont les essentiels sont la piscine, la salle de conditionnement physique adaptée et le gymnase, ne se retrouvent pas à l'IRGLM. Il faudra donc de l'argent neuf afin de doter l'IRGLM de ces mêmes équipements.

Le STEPSQ-FP, qui représente près de 200 employé-es dans cet établissement, a entrepris de mobiliser ses membres aux côtés des usagers. Une assemblée générale a adopté un plan d'action, lequel prévoit, entre autres, de mandater la firme MCE Conseils pour tenir un sondage auprès des intervenants afin de documenter plus particulièrement l'aspect de l'impact clinique que provoquerait ce déménagement sur la clientèle. Un comité de mobilisation a aussi été formé lors de cette assemblée. Nous vous invitons à signer la pétition des usagers sur le site du conseil central jusqu'au 2 mai (accueil, section Pétitions).

Jean-Marie Vézina
Conseiller syndical

➲ **www.ccmm-csn.qc.ca**

Coalition Non aux PPP sociaux

Quand le privé se mêle d'enjeux sociaux

Le 15 mars se tenait une conférence de presse organisée par la Coalition Non aux PPP sociaux. Composée notamment du conseil central, de la FSSS et de plusieurs groupes communautaires, la coalition réagissait aux informations diffusées la veille dans les différents téléjournaux de Radio-Canada. Les chiffres avancés par le reportage confirmaient ce qu'on redoutait depuis le début des programmes chapeautés par la Fondation Lucie et André Chagnon, à savoir que des sommes investies, peu se rendaient dans les communautés. Selon Radio-Canada, moins de la moitié de l'argent consacré au programme *Avenir d'enfants* entre 2009 et 2014, soit 42 sur 95 M$, ont été versés dans les communautés. Pour la coalition, les partenariats publics philanthropiques (PPP) sont une forme de désengagement de l'État et en ce sens, elle dénonce l'influence d'acteurs privés dans les stratégies gouvernementales et demande formellement un débat public sur la place des fondations privées dans la sphère sociale.

Le 28 avril, la coalition organise un *Grand débat* à l'Institut de santé et société de l'UQAM ayant pour titre « De la lutte à la gestion de la pauvreté – Quand la philanthropie s'en mêle ! » La conférence vise à comprendre la nature des transformations associées aux pratiques de gouvernance publique/privée dans le champ du social et à examiner comment ces nouvelles pratiques philanthropiques influencent l'action publique et la vie démocratique. On cherche aussi à identifier les enjeux sociaux, politiques, idéologiques et économiques des PPP sociaux face à la lutte à la pauvreté et à explorer des pistes d'action favorisant le débat public sur ces enjeux. Un document synthèse sera produit et servira d'outil lors d'un colloque que nous comptons tenir l'automne prochain. Soyez à l'affût, nous vous en reparlerons dans les prochains mois.

Frédérick Bernier
Conseiller syndical

Hausse du salaire minimum à 15 $

Le conseil central saute dans la lutte !

Le conseil central est la première organisation affiliée à la CSN à se joindre au mouvement pour la hausse du salaire minimum à 15 $ l'heure. Il joint sa voix à celles de syndicats et de groupes communautaires, parmi lesquels plusieurs représentent des travailleuses et travailleurs non syndiqués, qui ont adhéré à cette campagne au cours des derniers mois. Souhaitons que d'autres organisations et syndicats affiliés à la CSN fassent de même.

En assemblée générale, le 6 avril, le conseil central a résolu de développer un plan de lutte pour promouvoir la campagne du salaire minimum à 15 $. « Cette proposition donne tout son sens au mot solidarité et permet de lutter pour les travailleuses et les travailleurs les plus précaires, dont certains sont syndiqués et pourtant loin du 15 $ l'heure, des femmes surtout. Celles qui travaillent dans les centres d'hébergement privés sont un bon exemple », a lancé la présidente du conseil central, Dominique Daigneault.

$15 Now!

Cette campagne a pris son essor en 2012, notamment à Seattle sous l'impulsion de *Socialist Alternative* et de la conseillère municipale Kshama Sawant. Elle a rapidement gagné de très larges appuis[1]. Depuis, la campagne *$15 Now!* accumule les victoires. Après Seattle, ce fut New York, Chicago, Portland, Los Angeles, San Francisco et plusieurs autres villes américaines. En mars, la Californie annonçait qu'elle hausserait le salaire minimum à 15 $ d'ici 2022. C'est le premier État américain à adopter une telle mesure et l'État de New York emboîtait le pas quelques jours plus tard.

La Canada n'est pas en reste : cette revendication a eu des échos en Colombie-Britannique et en Ontario, notamment, dans la région de Toronto, où elle connaît beaucoup de succès. Le Workers' Action Centre fait campagne auprès des travailleuses et travailleurs syndiqués et non syndiqués pour de meilleurs salaires, de bonnes conditions de travail et pour le respect. Mais jusqu'à présent, seul le gouvernement néo-démocrate de Rachel Notley, en Alberta, s'y est engagé d'ici 2018.

Les forces s'organisent

Au Québec, plusieurs organismes sont aussi de cette lutte. Le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTI) a été parmi les premiers à énoncer cette revendication. Pour le CTI, elle doit s'accompagner d'une amélioration des conditions de vie et de travail des personnes, notamment celles à l'emploi d'agences de placement temporaire ou aide familiale, et ce, peu importe leur statut d'immigration.[2]

Plus récemment, l'organisme Au bas de l'échelle, qui œuvre auprès des travailleuses et travailleurs non syndiqués, l'a fait sienne. « Une hausse du salaire minimum est un déterminant important de la société et une façon efficace de lutter contre la pauvreté. Elle a notamment un effet de levier sur l'échelle salariale de 20 % de la main-d'œuvre du Québec et particulièrement de 25 % de la main-d'œuvre féminine », note Mélanie Gauvin, la représentante de l'organisme qui était présente à la dernière assemblée du conseil central.

Au tour des organisations syndicales de joindre le mouvement. Pour Dominique Daigneault, participer à cette campagne auprès des groupes communautaires alliés revêt une importance capitale. « On l'a dit souvent ces dernières années, le mouvement syndical doit se renouveler et cela passe aussi par sa capacité à mobiliser l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, syndiqués ou non. C'est la raison pour laquelle nous allons nous tenir aux côtés des personnes précaires non syndiquées – les travailleurs d'agences et les travailleurs migrants notamment – et bien sûr, auprès de nos membres aussi. »

Au Québec et ailleurs dans le monde, on observe une forte croissance des inégalités et une augmentation du nombre de travailleurs pauvres, parmi lesquels un fort contingent de femmes. Tous des phénomènes que la campagne *$15 Now!* met davantage en lumière. Malgré un taux de syndicalisation plus qu'enviable à près de 39 %, le Québec ne fait pas exception. Travailler à temps plein ne permet plus de « joindre les deux bouts » pour plusieurs, y compris pour les personnes syndiquées.

Pour contrer cette tendance et empêcher que la pauvreté et la précarité ne gagnent encore plus de terrain, même dans ses rangs, le mouvement syndical doit s'engager dans la campagne pour la hausse du salaire minimum à 15 $ l'heure. Sa force d'attraction en dépend ainsi que sa capacité de mobiliser l'ensemble des travailleuses et travailleurs.

Patrick St-Pierre
Comité droit au travail
SEMB-SAQ

COMITÉ DROIT AU TRAVAIL CCMM-CSN

[1] Bruno-Pierre Guillette, « 15 $ maintenant ! », *Unité*, septembre 2015, p.9

[2] *La Voix des migrant-es*, no.3, 2016, p.2

Chicago is a union town

Grève du Chicago Teachers Union, le 1er avril.

Chicago est une ville syndicale : voilà l'un des slogans qu'on entendait dans les rues de cette grande ville le 1er avril, lors d'une manifestation appelée par le Chicago Teachers Union (CTU), pour leur journée de grève. Le CTU s'est illustré en 2012 par une grève très dynamique qui a marqué l'imaginaire des profs et des syndicalistes états-uniens. Cette année, alors que les profs du CTU sont en négociation pour leur prochaine convention, la bataille s'annonce très rude. L'employeur veut cesser de payer sa part pour la retraite des employé-es, ce qui équivaudrait à une baisse salariale de 7 %.

Plus largement, c'est l'ensemble du système public d'éducation qui subit les attaques du maire de la ville, Rahm Emmanuel, et du gouverneur de l'État de l'Illinois, Bruce Rauner, ancien gestionnaire de fonds spéculatifs. Plusieurs écoles ont déjà dû fermer et, n'ayant pas reçu de fonds publics depuis neuf mois, l'Université d'État de Chicago survit de peine et de misère avec les dons philanthropiques et les droits de scolarité. Elle pourrait même fermer à court terme! Ce sont les communautés déjà marginalisées (communautés afro-américaine et latino-américaine ainsi que les familles à faible revenu) qui en subissent les conséquences.

Les profs du CTU se mobilisent dans ce contexte *austéritaire*. Le syndicat insiste sur l'importance de cultiver les liens entre les diverses luttes qui traversent la ville (inégalités sociales, discrimination raciale, etc.). Dans un discours, une représentante disait : « Si nous n'améliorons pas la qualité de vie de nos étudiants dans leurs milieux, nous ne serons jamais capables d'enseigner comme il se doit. » De plus, avec des affiches telles que *Chicago Public Schools – Broke on Purpose*, le CTU clame haut et fort que l'austérité n'est pas un accident, mais un plan délibéré.

La manifestation a regroupé plusieurs milliers de personnes de divers milieux. La journée de grève se voulait d'abord une contestation des mesures d'austérité. D'autres syndicats ont fait grève ce jour-là et des organismes communautaires étaient en soutien. La journée a été un vif succès : à l'école où je me suis rendu pour visiter un piquet de grève, on annonçait que seuls 5 des 217 membres étaient absents. La bataille du CTU est à suivre, d'autant plus que son virage plus combatif, amorcé en 2010, inspire de nombreux syndicats de profs aux États-Unis.

Comme on dit là-bas, *Fight for Funding!*

Philippe de Grosbois
Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic[1]

[1] Merci à la FNEEQ et au conseil central d'avoir financé ma participation.

Couillard et KPMG complices

Une action inusitée a provoqué toute une surprise dans les bureaux de Revenu Québec, à Montréal, le 31 mars. À l'initiative de la Coalition Main rouge, des militantes et des militants se sont parés de leurs plus beaux habits… d'été, y ajoutant quelques accessoires, afin de recréer l'atmosphère d'un « paradis fiscal tropical ». Au même moment, d'autres manifestaient devant le siège social de KPMG pour dénoncer l'amnistie accordée à une vingtaine de riches clients de ce cabinet comptable qui ont placé plus de 130 M$ à l'île de Man, un paradis fiscal dans les Îles Britanniques. Le gouvernement Couillard a affirmé être lié par des ententes conclues avec l'Agence de revenu du Canada, exemptant 22 multimillionnaires de pénalités ou de poursuites judiciaires.

Bien dans sa tête

La Semaine nationale de la santé mentale aura lieu du 2 au 8 mai 2016. Pour l'occasion, le Mouvement Santé mentale Québec propose *7 astuces pour être bien dans sa tête*. N'hésitez pas à consulter le site Internet qui offre une rubrique *santé mentale et travail* ainsi que des *trucs et astuces* pour les milieux de travail. Vous pouvez également y commander du matériel.

Julie Bélanger
Développement des réseaux d'entraide

www.mouvementsmq.ca/outils/commander

Voici quelques propositions de sorties culturelles qui nous amènent plus loin dans la réflexion sociale ou simplement pour rigoler un brin. Comme le disent si bien nos camarades des Zapartistes, « rire est une si jolie façon de montrer les dents ! ».

L'Invasion américaine

Production

Ah ! Michael Moore. La bonhommie, le militantisme et le ton ironique du plus subversif des documentaristes étatsuniens sont de retour, après six ans d'absence. Cette fois, le réalisateur de *Roger et moi* et *Bowling for Columbine* présente *L'Invasion américaine*, version française de *Where to Invade Next*. Michael Moore part, tel un conquérant, drapeau des États-Unis à la main, vers des aventures d'une ampleur mondiale à la recherche de savoir-faire en termes de nutrition, de santé, d'éducation, de réhabilitation des prisonniers, de vacances dans le milieu du travail, d'égalité des sexes, etc., afin de ramener les meilleures idées dans son pays natal. Comme à son habitude, Michael Moore ne fait pas dans la finesse, il souligne à gros traits et met l'accent sur ce qui frappe le plus l'imaginaire de l'auditoire. Il faut accepter sa proposition, sinon on le perçoit rapidement comme un tricheur. Par contre, il y a une chose qu'on ne peut lui enlever : c'est un conteur extraordinaire ! Il sait comment nous faire hurler de rire, les crocs bien en vue, ou alors il nous tire une larme, afin de nous ouvrir un peu le cœur, lorsque le récit le demande. D'une manière ou d'une autre, il sait habilement nous pousser à la réflexion. Mention spéciale : notre Printemps érable est souligné brièvement dans son documentaire. Après une sortie limitée dans les salles de cinéma de Montréal en mars et avril, le film sera offert en location et en téléchargement dès le 10 mai.

Julie Lampron
Salariée CSN

La loi du marché

Depuis quelques années, on sent une renaissance des luttes de travailleuses et travailleurs comme sujet principal dans le cinéma de fiction européen. *Deux jours, une nuit* des frères belges Jean-Pierre et Luc Dardenne, présenté au Festival de Cannes en 2014, mettait en scène l'actrice Marion Cotillard offrant une performance magistrale dans la peau d'une travailleuse qui se battait pour retrouver son emploi. L'an passé, l'acteur français Vincent Lindon remportait le prix d'interprétation masculine pour *La loi du marché*, toujours au même festival. Celui-ci y joue avec une solidité désarmante le rôle de Thierry, quinquagénaire et père de famille, vivant depuis près de deux ans de prestations d'assurance-emploi, après un licenciement collectif. Après des mois pénibles de recherche, il se trouve un boulot de gardien de sécurité dans une grande épicerie, ce qui le confrontera à ses valeurs morales. Le film prend enfin l'affiche au Cinéma du Parc dès le 13 mai.

L'histoire est simple, mais pas simpliste, puisqu'il en sort une brutalité crue en mettant

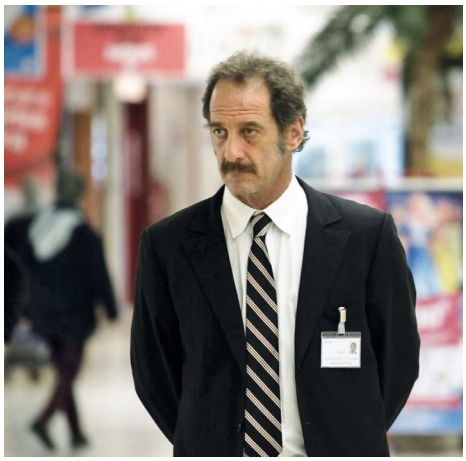

Production

l'emphase sur la subtilité disgracieuse formée par les règles politiques et sociales qui entourent l'environnement du travail. Filmé sous les traits du documentaire, sans précipitation dans l'action, le sixième film de Stéphane Brizé (*Mademoiselle Chambon*, *Quelques heures de printemps*) met en lumière, avec un ton intime, les difficultés de la vie du travailleur précaire en recherche d'emploi. Entouré d'acteurs non professionnels, Vincent Lindon offre une performance marquée par un réalisme brut. Ce drame social nous permet de prendre conscience des mécanismes insidieux de la recherche et du monde de l'emploi. On en ressort avec la certitude que les vrais héros sont les femmes et les hommes qui se battent tous les jours dans l'ombre pour leurs valeurs et le respect.

J. L.

Encourageons nos glorieux

Comme vous le savez peut-être, depuis cette année, chacune des cinq équipes du Théâtre de la Ligne nationale d'improvisation (LNI) s'est dotée de « propriétaires » et la CSN est fièrement affiliée aux Bleus, gagnant de la plus haute distinction de la LNI l'an passé : la coupe Charade. Nos valeureux glorieux disputeront encore deux matchs en mai, soit le 15 mai, où ils affronteront les Oranges-Atelier VAP, qui nous talonnent de près dans le haut du classement, et le 23 mai, les Bleus-CSN s'opposeront à l'équipe des Rouges-FTQ. Les improvisateurs Frédéric Barbusci, Réal Bossé, Florence Longpré, ainsi que la capitaine de l'équipe Virginie Fortin ont besoin de vous et de vos encouragements lors des prochaines joutes ! Notre participation en

demi-finale le 29 mai se précisera au cours du mois. En tant que membres CSN, vous pouvez profiter d'un taux préférentiel de 20,50 $ par billet, au lieu de 26,50 $. Pour ce faire, composez le 514 528-5430 et réserver votre place au nom de la CSN.

➲ **www.lni.ca**

J. L.

LUTTES SOCIALES ENGAGEMENT CENTRAL

36e CONGRÈS
DU 6 AU 10 JUIN 2016
PALAIS DES CONGRÈS

Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
CSN